

# SNA News

Numéro 23  
Décembre 2006

Un service d'information du groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA) publié par la DSNU

Les documents et comptes rendus de réunion de l'ISWGNA peuvent être consultés à l'adresse suivante:

<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/iswgna.htm>

## LE PROJET DE MISE A JOUR DU SCN: RESULTATS ET PROCHAINES ETAPES

Par Carol S. Carson, responsable de la mise à jour du SCN

La fin de l'année est généralement un moment propice pour prendre du recul, faire le point et se tourner vers l'avenir. Compte tenu de la complexité du projet visant à mettre à jour le SCN, il convient d'avoir une bonne vue d'ensemble de la situation car plusieurs groupes sont impliqués dans différentes étapes parfois menées de front. En 2006, de nombreuses avancées ont été réalisées, mais des défis sont encore au rendez-vous en 2007.

### Résultats de 2006

En début d'année, la quatrième réunion du Groupe consultatif d'experts de la compatibilité nationale ("AEG" ou GCE) tenue à Francfort a marqué la fin officielle de la phase consacrée à la discussion des points à réviser dans le projet de mise à jour. Le Groupe consultatif s'est penché sur les contributions retraçant les recherches réalisées par de nombreux groupes d'experts spécialisés, dont le Groupe de Canberra II sur les actifs non financiers, le Groupe de travail sur les pensions, le Groupe de travail sur l'harmonisation des comptes du secteur public, le Groupe de travail sur l'évaluation et la mesure des participations, le Groupe de travail sur les services financiers, le Groupe de travail des experts sur les statistiques industrielles, et le Comité de la balance des paiements du FMI. L'ordre du jour de la réunion était chargé, tant au niveau du nombre des questions à traiter que de leur difficulté et de leur importance. Le GCE a accepté les recommandations sur presque tous les points abordés. Sur les quelques points encore en suspens, un

calendrier a été fixé de sorte que la rédaction du *SCN 1993, Rév. 1* puisse avancer. Au cours de ses quatre réunions organisées à partir de 2004, le GCE a passé en revue les 44 questions qui lui étaient soumises. (La liste des 44 questions figure dans le supplément spécial du n° 18 de *SNA News and Notes*.)

En mars 2006, lors de sa 37<sup>e</sup> session, la Commission de statistique a conclu que le projet de mise à jour progressait bien, conformément au calendrier fixé. Elle s'est félicitée de l'ajout d'un chapitre consacré à la mesure des activités du secteur informel et a pris note des inquiétudes exprimées quant au traitement des régimes de retraite sans constitution de réserves et de la nécessité de poursuivre les consultations à cet égard. La Commission de statistique a accepté la proposition du groupe de travail intersecrétariats sur les comptes nationaux (ISWGNA) consistant à fournir une stratégie pour mettre en œuvre le SCN mis à jour, en même temps que la rédaction du *SCN 1993, Rév. 1* en 2008.

Le programme de travail adopté par la Commission de statistique en 2004 a montré qu'il y avait lieu de revoir la cohérence entre les recommandations et l'intégrité générale du système en 2006. *L'Ensemble complet des recommandations provisoires* a constitué le principal support de cette révision. Ce document, parachevé en avril 2006, rassemble la description des questions et les recommandations correspondantes du GCE à partir de cette date. Il figure en quatre langues

sur le site du projet ([http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna\\_rev1.asp](http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/sna_rev1.asp), mis à jour par la Division statistique des Nations Unies, UNSD) et a été envoyé aux instituts nationaux de statistique et aux banques centrales intéressées. Ces établissements ont été invités à formuler des commentaires avant la mi-septembre 2006. Le document a également servi de base de discussion lors de plusieurs rencontres et ateliers, dont la réunion conjointe CEE-ONU/Eurostat/OCDE des comptes nationaux en avril 2006 et la conférence de l'Association internationale de recherches sur le revenu et la fortune (IARIW) en août 2006.

Bien qu'officiellement, la phase consacrée à la discussion des questions se soit achevée lors de la quatrième réunion du GCE, la recherche et les consultations se sont poursuivies en 2006 sur certaines d'entre elles. Conformément au besoin exprimé par la Commission statistique d'un examen approfondi du traitement des régimes de retraites du secteur public sans constitution de réserves, des consultations ont été menées en plusieurs étapes, qui ont abouti à un compromis largement accepté. L'achèvement des travaux sur les contrats, les baux et les licences s'est révélée complexe et a nécessité des consultations élargies avec le GCE. Celles-ci ainsi que le travail réalisé sur plusieurs points portant sur la cohérence – par exemple sur la distinction entre la production marchande et non marchande et sur le traitement des gains de détention dans les revenus de la propriété – ont pris beaucoup de temps et il a fallu attendre le début d'octobre 2006 pour obtenir des accords sur la quasi-totalité des sujets. (Certains seront résolus dans le cadre des retouches apportées à la rédaction des chapitres.)

L'ISWGNA a lancé une page sur le site Internet du projet consacrée au programme de recherche à long terme. Celle-ci met en lumière des sujets liés au SCN qui devaient faire l'objet d'une étude mais qui ont été considérées comme dépassant le cadre de la mise à jour actuelle ou allant vraisemblablement dépasser les délais.

Pendant ce temps, le Rédacteur s'est attelé à la l'écriture des chapitres. Au total, le *SCN 1993, Rév. 1* sera composé de 27 chapitres. Comme l'a expliqué le Rédacteur chargé de la

mise à jour du SCN dans le numéro 22 de *SNA News and Notes*, les 13 premiers chapitres resteront sensiblement les mêmes que ceux du volume de 1993, tout en étant modifiés conformément aux changements validés. Une description plus complète des éléments nouveaux sera pour l'essentiel présentée dans de nouveaux chapitres décrivant les principales caractéristiques et les utilisations des comptes de secteurs. Le chapitre sur le reste du monde fera l'objet d'une révision pour le rendre compatible avec les révisions apportées actuellement au *Manuel de la Balance des Paiements*, et un autre chapitre fera le lien avec les statistiques monétaires et financières. Un grand chapitre sera consacré à la population et au facteur travail. Les premiers projets de chapitres ont été publiés sur le site Internet début octobre 2006 afin que les pays et le GCE puissent formuler leur opinion. Davantage de documents devraient être disponibles d'ici la fin de l'année. Ces chapitres font partie de la première tranche qui couvre essentiellement la séquence des comptes. Tandis que les projets de textes sont passés en revue et que les commentaires sont recueillis pour cette première tranche, le Rédacteur va entamer la seconde tranche début 2007.

À la fin de la période consacrée à cet effet, près de 100 pays avaient formulé des commentaires sur l'*Ensemble complet des recommandations provisoires* ainsi que lors des tours de table à l'issue de chacune des quatre réunions du GCE. Ces opinions, publiées sur le site du projet, constituent une riche source d'informations sur les raisons pour lesquelles les pays sont en faveur des recommandations ou bien, dans certains cas, pour lesquelles ils les désapprouvent, sur la manière dont ils envisagent leur application et sur le genre d'orientation qu'ils espèrent trouver dans le SCN mis à jour et dans les manuels de soutien. Il y a lieu de souligner que l'engagement des pays a été considérable. C'est sûrement la première fois que l'on parvient à réunir autant d'informations sur les opinions des pays à ce stade qu'on ne l'a jamais vu sur un projet international de cette ampleur.

L'ISWGNA a commencé à passer en revue les commentaires des pays sur l'*Ensemble complet des recommandations provisoires* au cours des derniers mois de l'année. Pendant qu'est mis au point ce

numéro de *SNA News and Notes*, l'ISWGNA met la dernière main à son rapport à l'attention de la Commission statistique début 2007. Ce rapport contiendra les recommandations de l'ISWGNA concernant la mise à jour du SCN et il sera accompagné d'un document de référence intitulé *l'Ensemble complet des recommandations consolidées*. Ce document présente également des recommandations complètes là où les consultations étaient encore en cours plus tôt dans l'année et apporte certaines clarifications.

### Les futures étapes

La matrice sur l'état d'avancement des projets de chapitres figurant sur le site Internet devrait se révéler probablement utile dès 2007. (Voir <http://unstats.un.org/unsd/sna1993/draftingPhase/ChapterIssueMatrix.asp>, en anglais). A certains moments au cours de 2007, le Rédacteur écrira des chapitres, les pays et le GCE passeront en revue certains chapitres et l'ISWGNA fera la synthèse des commentaires sur les chapitres publiés précédemment. Cette matrice a été élaborée pour avoir une vue d'ensemble de tous ces efforts et de leur chronologie. Elle croise les 27 colonnes représentant les chapitres avec les 44 lignes représentant les questions, et les différences de couleur des intitulés des chapitres correspondent à des états d'avancement différents. Il suffit de deux clics de souris à l'utilisateur du site pour passer de la matrice au texte des projets de chapitres, .chapitres . Pour les chapitres soumis à commentaires, un formulaire type est disponible et l'échéance de la période de 60 jours pendant laquelle il est possible d'envoyer des commentaires est clairement spécifiée afin de favoriser le respect des délais.

Le GCE se réunira du 19 au 23 mars 2007, répondant à l'invitation de la Commission économique pour l'Afrique des Nations Unies à Addis Abeba, Éthiopie. La réunion a été planifiée de telle sorte qu'elle puisse bénéficier des réactions de la Commission statistique (des Nations Unies) aux recommandations. Le principal point à l'ordre du jour concernera les projets de chapitres, et reposera sur les réactions de la Commission aux recommandations et commentaires reçus de la part des pays et des membres du GCE sur les projets de chapitres issus de la première tranche. Les autres points de l'ordre du jour concerneront notamment des propositions de manuels de soutien au SCN, l'ouverture de réflexions sur le sujet de la mise en œuvre générale, ainsi que l'organisation des premières étapes du programme de recherche à long terme. Le GCE devrait se réunir une deuxième fois vers la fin de 2007 pour aborder la deuxième tranche des chapitres et pour approfondir la mise en œuvre.

L'ISWGNA, tout en assurant la coordination d'ensemble, continuera de soutenir le Rédacteur en révisant les projets, en menant des enquêtes et en aidant ce dernier à aboutir à des conclusions sur les points qui pourraient surgir lors de la rédaction, en consultant le GCE le cas échéant. L'ISWGNA se penchera de plus en plus sur la mise en œuvre des recommandations dans la perspective de tenir son engagement consistant à présenter une stratégie d'application à la Commission en 2008.

Tous ces efforts devront s'allier pour remplir l'objectif de soumettre le projet de *SCN 1993, Rév. 1* à l'adoption de la Commission statistique lors de sa session début 2008. L'année 2007 s'annonce chargée!

---

## MISE A JOUR DU MANUEL DE LA BALANCE DES PAIEMENTS, CINQUIEME EDITION (BPM5)

Par Robert Dippelsman, FMI

*Le Manuel de la balance des paiements* est mis à jour avec le soutien du comité du Fonds monétaire international sur les statistiques de la balance des paiements, un organe permanent composé d'experts issus des organes nationaux

chargés de l'établissement des statistiques et d'organisations internationales. L'édition en cours de mise à jour est la cinquième qui a été publiée en 1993 et a marqué l'harmonisation des statistiques de la balance des paiements et

du *Système de Comptabilité nationale, 1993* (SCN 1993). La mise à jour du Manuel suit de près celle du SCN 1993 afin de conserver cette harmonisation. Grand nombre des questions clés qui sont apparues ou ont pris de l'importance dans les transactions et positions internationales figurent également dans le processus SCN. Le Comité a dégagé une vingtaine de questions sélectionnées pour la révision actuelle du SCN et le nouveau Manuel sera conforme aux accords conclus. La mise à jour prend également en compte les progrès méthodologiques réalisés ces dernières années en matière de réserves internationales, de commerce et services internationaux, et de dette extérieure.<sup>1</sup>

Outre les questions spécifiques, trois grands thèmes se dégagent: la mondialisation, l'accent renforcé sur les questions relatives au bilan et l'innovation financière.

### Principaux thèmes et questions clés

**La mondialisation** a mis en évidence plusieurs questions. Un nombre croissant de personnes ou d'entreprises a des contacts avec deux ou plusieurs économies, de sorte que le concept de résidence nécessite d'être mieux défini. De plus en plus d'informations sont sollicitées notamment sur les travailleurs migrants et les flux des fonds qu'ils envoient. De même, les processus de production mondialisés se développent et des procédures ont été mises au point pour avoir une vue d'ensemble plus complète et plus cohérente des processus physiques externalisés (marchandises à transformer) et des ventes ou de la gestion de la fabrication séparées de la possession physique (négoce international de marchandises ou merchanting). Des informations sont également nécessaires sur la résidence et les activités des entités à vocation spéciale et des autres structures juridiques utilisées pour détenir des actifs tout en ayant une présence physique limitée voire nulle. Pour la première fois, des lignes directrices

<sup>1</sup> Les travaux se sont basés sur *International Reserves and Foreign Currency Liquidity: Guidelines for a Data Template* (2001) («Réserves internationales et liquidités monétaires étrangères: lignes directrices pour des données types»), *Manual on Statistics on International Trade in Services* (2002) («Manuel sur les statistiques sur le commerce international des services»), et *External Debt Statistics: Guide for Compilers and Users* (2003) («Statistiques sur la dette extérieure: guide pour les statisticiens et les utilisateurs»), respectivement.

sont données sur le traitement des unions monétaires qui font l'objet d'un appendice séparé.

Le nouveau manuel reflétera l'intérêt croissant dans l'analyse du **bilan** pour la compréhension des développements économiques internationaux en termes de vulnérabilité et de durabilité. Le nouveau manuel fournira des informations nettement plus détaillées sur la position extérieure globale, qui correspond au bilan des actifs et passifs externes d'un pays. Il relancera également le débat sur les réévaluations et d'autres changements de volume ainsi que sur leur impact sur les actifs et passifs. Des publications spécialisées ont été élaborées au cours des dix dernières années sur la position extérieure, la dette extérieure, les instruments financiers dérivés et les avoirs de réserve. Les résultats de ce travail minutieux seront intégrés dans le nouveau manuel. Compte tenu de l'importance du bilan et de ses différents aspects, il est prévu d'intituler la nouvelle édition *Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale*, sachant que l'acronyme anglais, *BPM6*, sera d'usage courant.

**L'innovation financière** comprend, d'une part, le développement des nouveaux instruments financiers tels que les dérivés financiers, les titres indexés et les comptes-or, et, d'autre part, les accords interinstitutionnels tels que les entités à vocation spéciale. Tandis que le concept des investissements directs évolue peu, le développement d'entreprises transfrontalières aux structures complexes s'accompagne d'un besoin de lignes directrices sur les moyens d'identifier des investissements directs en cas de chaînes de propriété longues et complexes. Les traitements des investissements directs font actuellement l'objet d'une révision en coopération avec l'OCDE, qui procède simultanément à une révision de la «Définition de référence des investissements directs internationaux».

### Le processus de mise à jour

Le travail préparatoire pour la mise à jour du Manuel s'est articulé autour de plusieurs séries de participations des responsables de l'établissement des données et des utilisateurs. Des groupes d'experts techniques ont été créés pour traiter de domaines spécifiques dont les unions monétaires et les investissements directs (en 2003) et les réserves (en 2005). Les

groupes ont formulé des recommandations transmises au comité. Les propositions y donnant suite ainsi que les questions liées ont été récapitulées dans un compte rendu qui a été envoyé en avril 2004 à tous les États membres invités à prendre position et qui a été simultanément publié sur le site du FMI. La première version disponible du manuel devrait être publiée sur le site début 2007, suite à quoi

les commentaires seront à nouveau sollicités et une version finale sera élaborée en 2008.

Une section du site du FMI est consacrée au processus de mise à jour:  
<http://www.imf.org/external/np/sta/bop/bopman5.htm>

Il reprend le compte rendu ainsi que les documents et les rapports des groupes d'experts techniques.

## MISE A JOUR DES NORMES STATISTIQUES SUR LE TOURISME Par l'Organisation mondiale du tourisme

Deux normes internationales sur les statistiques du tourisme font actuellement l'objet d'une révision: le «Compte satellite du tourisme (CST): Cadre méthodologique recommandé» approuvé par la Commission de statistique en 2000 et les «Recommandations 1993 sur les statistiques du tourisme».

La mise à jour du CST est assurée par le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme créé en 2004 à la demande de la Commission; il comprend l'OMT, qui est l'organisation responsable, la DSNU, le FMI, l'OCDE, Eurostat, l'OMC et l'OIT. Ce projet prévoyait notamment de déterminer les questions où la coordination était nécessaire afin de trouver des solutions acceptées par tous pour harmoniser les concepts entre le CST et les cadres macroéconomiques connexes (SCN 1993, BPM5, Manuel sur les statistiques du commerce international des services, statistiques des ménages et sur la migration). Au cours de la mise à jour, il est apparu évident que des amendements sont nécessaires (essentiellement des clarifications, des amendements éditoriaux et une interprétation) dans les textes cadres. Seule la définition du visiteur, et plus particulièrement du visiteur commercial, a dû être réellement changée dans la norme CST actuelle.

À l'inverse, les «Recommandations de 1993 sur les statistiques du tourisme» nécessitent une révision en profondeur. La mise à jour du CST a révélé qu'il était nécessaire de réviser simultanément la norme de 1993 établissant les éléments de base du Système de statistiques du tourisme (SST), d'une part parce que le CST a d'ores et déjà modifié et élargi le champ de certains concepts, définitions et classifications des recommandations de 1993, et d'autre part en

raison du développement des SST nationaux depuis 1993. L'OMT a présenté une liste de questions relatives aux statistiques du tourisme qui méritent une discussion spécifique.

Au vu de ces considérations, le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme a convenu, en septembre 2005, de lancer une révision parallèle et une mise à jour des normes internationales sur les statistiques du tourisme, soulignant ainsi le besoin de cohérence entre la mise à jour du CST et la révision des Recommandations de 1993.

L'OMT a lancé, en avril 2006, un forum électronique pour déterminer les questions liées à chaque norme et a invité les participants à formuler des commentaires sur le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme ainsi que sur les contributions de l'OMT et à présenter de nouvelles propositions. La discussion menée par le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme en plénière comme au niveau technique a constitué la base du forum.

Pour apporter leur contribution à ce processus de révision, la DSNU et l'OMT ont organisé conjointement un Atelier international sur les statistiques du tourisme du 17 au 20 juillet 2006 au siège de l'OMT à Madrid. Il a réuni 79 participants représentant 33 pays et 7 organisations internationales et régionales. Il s'est concentré sur les domaines où il est nécessaire de réviser la norme existante des Recommandations 1993 et a formulé des propositions concrètes concernant les révisions suggérées sur certaines recommandations spécifiques. De même, un des objectifs du processus de révision est d'établir le lien entre les statistiques du

tourisme d'un côté et le CST et les cadres macroéconomiques connexes de l'autre.

L'atelier a ainsi procuré un forum de discussions vivant qui a montré qu'à la fois des *changements* et des *amendements* devaient être apportés à la norme de 1993:

- *les changements*: i) se justifient par les expériences nationales depuis 1993, ii) favoriseront la comparabilité internationale en développant les SST nationaux et iii) viseront à harmoniser les concepts entre la norme CST et d'autres cadres macroéconomiques connexes,
- *les amendements* sont grandement nécessaires pour restructurer le document actuel et reformuler un nombre conséquent de paragraphes existants.

Il est prévu que la révision et la mise à jour des deux normes soient finalisées courant 2007. Pour ce qui concerne la mise à jour du CST, le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme doit, lors de la réunion du 23 janvier 2007 à Madrid, continuer à traiter un certain nombre de questions (voir <http://www.worldtourism.org/statistics/forum/1ogin.php>). D'ici septembre 2007, le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme doit approuver le texte final devant être présenté à la Commission de statistique.

Pour ce qui est de la révision de la norme de 1993, le Groupe d'expert sur les statistiques du tourisme doit se réunir à New York en 2007 pour débattre du projet provisoire dans son ensemble. En mars 2008, les deux documents seront présentés à la 39<sup>e</sup> Commission de statistique de la manière suivante:

- la DSNU et l'OMT présenteront conjointement la norme de 1993 révisée pour discussion et approbation,
- l'OMT et le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme présenteront la norme CST mise à jour comme document de séance à titre informatif. Il ne devrait différer du texte de la publication actuelle qu'en quelques paragraphes (y compris des clarifications et d'autres types d'amendements) et comportera des classifications mises à jour suite aux révisions de la CITI et de la CPC, adoptées en 2006.

Le Groupe de coordination interorganisations sur les statistiques du tourisme a également convenu, lors de sa réunion tenue à Montréal en septembre 2006, que les deux normes seraient publiées séparément par les Nations Unies. Par conséquent, l'OMT entend refondre les deux textes en une seule et même édition intitulée «Principes et recommandations sur les statistiques du tourisme et le compte satellite du tourisme»; celle-ci pourrait contenir des informations supplémentaires le cas échéant.

---

## 2007: LES REVISIONS DE LA CITI ET DE LA CPC

### Par la DSNU

#### Mandat pour les révisions

La Commission de statistique, lors de ses délibérations pendant sa trentième session en 1999, a recommandé les révisions de la Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique (CITI) et de la Classification centrale des produits (CPC), en deux étapes: tout d'abord une révision ou une mise à jour limitée des classifications pour répondre aux améliorations des notes explicatives et des changements structurels minimes, devant être finalisée en 2002; ensuite, une refonte plus

complète des classifications traitant des grandes questions structurelles, des principes théoriques et des documents introductifs présentés dans les classifications, ainsi que les questions relatives notamment à l'amélioration des notes explicatives. Cette dernière révision devrait être conclue en 2007.

#### Objectifs

Les grands objectifs de cette série de révisions prévues pour 2007 étaient de permettre aux classifications de refléter de manière plus authentique la réalité

économique et d'améliorer la comparabilité avec d'autres classifications, tout en assurant leur comparabilité.

### **Éléments apportés aux processus de révision**

LA DSNU a fait office de principale entité exécutante pour ces révisions. Le groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales a joué un rôle de contrôle, supervisant les plans et processus devant être appliqués. Le groupe d'expert a confié à son sous-groupe technique la tâche plus spécifique consistant à apporter des éléments spécialisés à la classification. Le sous-groupe s'est réuni plus de dix fois, chaque session durant généralement une semaine, afin de fournir des contributions complètes et détaillées aux révisions.

Outre cette contribution, des consultations approfondies ont eu lieu tout au long du processus. Les États membres, les acteurs régionaux et internationaux ainsi que le monde universitaire, la communauté juridique et autres ont eu la possibilité de faire entendre leur opinion sur tous les aspects des révisions. À cet égard, trois séries d'enquête détaillée ont été lancées de par le monde, ayant pour support des questionnaires par pays afin d'alimenter le processus de révision de la CITI et de la CPC. Chaque série a généré des réponses d'au moins 60 pays. Parmi les préoccupations mentionnées, on retient des questions d'ordre structurel et conceptuel, des questions transversales et transfrontalières ainsi que, dans le cas de la CITI, des questions relatives à la codification. Chaque consultation a tenu compte des réponses fournies dans le cadre de la (des) série(s) précédente(s). Dans une dernière phase, les structures complètes et détaillées, assorties des notes explicatives, ont été diffusées pour commentaire.

Dans le cas de la CPC, des propositions concernant des sections spécifiques de la classification telles que les services de santé, les services de gestion des déchets et les produits d'information ont également été présentées.

En outre, sept ateliers régionaux ont été organisés pour présenter les éléments des révisions aux pays et pour solliciter des opinions régionales et nationales consensuelles concernant les changements prévus. Dans le cadre du processus consultatif, des agences internationales telles que l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et

l'agriculture (FAO), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ou l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) ont participé activement aux révisions, en particulier dans les parties de la classification directement liées à leur programme de travail. Les entités régionales telles que l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) ont été consultées.

### **Questions de révision spécifiques à la CITI**

Parallèlement au processus de révision, un sous-ensemble d'agences régionales et nationales a rapidement pris une initiative afin de maintenir la comparabilité entre leurs classifications d'activités et la CITI. Cela s'est traduit par un projet de convergence qui a sollicité la nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne (NACE) et le système de classification type par industrie en Amérique du Nord (SCIAN) ainsi que la CITI. Ce projet a permis de générer une quantité non négligeable d'informations générales et des résultats de recherche utiles pour la révision de la CITI. Il a également permis de mettre en lumière les limites de la CITI et d'autres classifications en matière de convergence.

L'achèvement de la révision a permis d'obtenir une structure plus détaillée de la CITI par rapport à la version précédente, répondant ainsi au besoin d'identifier séparément plusieurs nouvelles industries. La pertinence de la classification a été soulignée par l'introduction de nouveaux concepts industriels tels que «Information et communication» ainsi qu'un degré de détail plus élevé, en particulier pour les secteurs des services. La visibilité de certains secteurs des services a été accrue en leur conférant un niveau plus élevé dans la structure de classification, reflétant ainsi leur importance croissante. La comparabilité a également été améliorée avec plusieurs classifications d'activités telles que le SCIAN, la NACE ou la Classification type par branche d'activité australienne et néo-zélandaise (ANZSIC) et autres, faisant de la CITI un meilleur outil en termes de comparaison de données internationales.

Le nouveau manuel complet de la CITI comprendra une introduction qui présente en détail la méthodologie et les concepts de base

de la classification ainsi que son application. En outre, plusieurs agrégations alternatives seront jointes en annexes au manuel. En effet, l'annexe comportera une structure d'agrégation alternative au plus haut niveau, présentant 10 catégories se prêtant à une analyse de type SCN ainsi qu'un niveau intermédiaire de 38 catégories, ce qui sera d'un intérêt particulier pour les comptables nationaux. Le manuel comprendra également des agrégations alternées pour les secteurs des technologies de l'information et de la communication (TIC), le secteur informel et les institutions sans but lucratif.

### Questions de révision spécifiques à la CPC

En vue de la révision de la CPC, deux possibilités ont été envisagées pour remplacer la structure actuelle – l'approche du secteur d'origine et l'approche de la demande. Dans les deux cas, une restructuration profonde de toute la classification aurait été nécessaire. Compte tenu des problèmes conceptuels dans le premier cas et du manque d'expérience dans le second, il a été décidé de maintenir la structure actuelle de la CPC en attendant que les exigences relatives à la deuxième approche et l'utilité de celle-ci soient validées. Cette décision a été entérinée par le groupe d'experts et la Commission de statistique.

Outre les contributions provenant des questionnaires combinés CITI/CPC, des propositions émanant du Groupe de Voorburg sur les statistiques des services ont fait l'objet de discussions et ont été intégrées aux révisions. De plus, la FAO a coopéré activement à la révision et à l'élaboration de la partie de la CPC consacrée aux produits agricoles et alimentaires. En outre, certaines questions qui se sont posées lors de la révision du SCN 1993 ont été prises en compte afin d'améliorer l'outil de la CPC dans le cadre du SCN. Par exemple, le concept d'originaux et de copies a été introduit systématiquement tout au long de la classification.

En ce qui concerne les résultats de la révision, le champ d'application de la CPC a notamment été affiné et explicité. En particulier, la limite entre le classement des produits et celui des actifs a été clarifiée grâce à une consultation avec des experts des comptes nationaux.

Dans l'ensemble, la structure globale de la CPC demeure inchangée, mais des améliorations et des ajustements ont été apportés dans les domaines suivants: produits agricoles bruts et transformés, produits d'information, produits liés aux technologies de l'information et de la communication, services de transport, services de logement, services professionnels, services de gestion des déchets, services de santé, services de télécommunication et originaux.

### Activités futures

Suite à la recommandation du groupe d'experts, les structures du projet de la CITI Rév. 4 et CPC Ver. 2 ont été présentées à la Commission de statistique en mars 2006. Elles ont été approuvées, constituant respectivement les normes recommandées de classification par activité et par produit. Par ailleurs, la Commission de statistique a conseillé que les pays soient en mesure de déclarer des données à deux chiffres de la CITI sans perte d'information; en d'autres termes, les classifications nationales doivent être parfaitement compatibles avec ce niveau de la CITI.

Suite à la publication de ces deux classifications, la phase de mise en œuvre pourra être lancée dans ce domaine. À cet égard, un objectif majeur sera de veiller à ce que les pays puissent mettre à profit les classifications ainsi améliorées au plus vite et que les classifications fournissant des données comparables dans le monde entier soient utilisées dans les principaux programmes statistiques. Une stratégie de mise en œuvre sera présentée lors de la prochaine réunion de la Commission de statistique en 2007.

Afin de garantir une utilité maximale de la CITI et de la CPC, un guide d'utilisation est en cours d'élaboration; celui-ci a pour objectif de traiter en détail certaines questions conceptuelles et de fournir une aide à la mise en œuvre des classifications. Ce guide explique les structures de la CITI et de la CPC, apporte des précisions sur les choix opérés en matière de conceptualisation et de méthodologie et se penche sur des questions telles que le champ d'application de la classification et la mise en œuvre de ses règles. Dans certains domaines, il aborde l'interprétation complémentaire de la CITI et de la CPC, notamment pour les produits



d'information ou les originaux et copies. Le guide se consacre également aux applications spéciales de la CITI et de la CPC telles que le

tourisme, les institutions sans but lucratif ou les enquêtes sur les ménages.

---

## PLACER LES INSTITUTIONS SANS BUT LUCRATIF SUR LA CARTE ECONOMIQUE DU MONDE:

### RAPPORT D'ACTIVITE

Par Lester M. Salamon, Johns Hopkins University

#### Contexte

Au cours des dernières années s'est dégagé un intérêt croissant pour le rôle que jouent les institutions sans but lucratif (ISBL) et les volontaires qu'elles contribuent à mobiliser: ceux-ci se penchent sur les besoins sociaux, encouragent l'engagement civique et améliorent la qualité de vie des populations à travers le monde. Néanmoins, les efforts visant à comprendre cette série d'institutions et à façonner des politiques soutenant leur développement ont été longtemps mis à mal par un manque d'informations de base. Cela s'explique notamment par le traitement des institutions sans but lucratif dans les règles sectorielles du SCN 1993. En vertu de ces règles, la plupart des principales ISBL sur le plan économique sont classées dans les secteurs des entreprises ou des administrations publiques car une part conséquente de leurs ressources provient de taxes ou de fonds publics. Cela signifie que le secteur des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) du SCN ne couvre qu'une partie relativement limitée de l'activité économique réalisée réellement par lesdites institutions.

#### *Le Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*

Afin d'obtenir une meilleure vue d'ensemble de la contribution économique des institutions sans but lucratif, la Division de statistique des Nations Unies a coopéré avec un groupe consultatif et des chercheurs de l'Université Johns Hopkins pour mettre au point le *Manuel sur les institutions sans but lucratif dans le système de comptabilité nationale*.

Publié en décembre 2003 avec le soutien de la Commission de statistique, ce *Manuel* apporte quatre modifications majeures au

traitement des institutions sans but lucratif dans le SCN 1993:

- il recommande la production de «comptes satellites» réguliers regroupant des données sur toutes les ISBL, y compris celles classées dans les secteurs des entreprises ou des administrations publiques,
- il affine la définition de l'ISBL afin de pouvoir identifier ces entités dans les autres secteurs,
- il recommande l'utilisation d'une Classification internationale des organisations sans but lucratif se basant sur la CITI Rév. 3 pour différencier les ISBL, et
- il encourage que le travail volontaire soit pris en considération dans le compte satellite des ISBL et recommande un moyen de le mettre en valeur.

#### État d'avancement de la mise en œuvre

À l'invitation de la DSNU, le Centre d'études de la société civile Johns Hopkins, qui a participé à l'élaboration dudit *Manuel*, s'est efforcé de promouvoir sa mise en œuvre; à ce jour, les résultats sont encourageants, notamment:

- des partenariats ont été conclus avec les Volontaires des Nations Unies, la Commission européenne, les commissions économiques régionales des Nations Unies ainsi qu'avec les fondations Skoll, Ford, Kellogg, et Sasakawa pour promouvoir la mise en œuvre du *Manuel*,
- des ateliers régionaux ont été organisés pour présenter aux comptables nationaux le *Manuel sur les ISBL* en Europe, Amérique latine, Afrique et Asia, et des réunions de suivi ont été tenues avec les autorités statistiques nationales dans plus de 20 pays,

- jusqu'à présent, vingt-six (26) pays se sont engagés à appliquer le *Manuel* (Argentine, Australie, Belgique, Brésil, Cameroun, Canada, République tchèque, France, Ghana, Inde, Israël, Italie, Japon, Kenya, Kirghizstan, Corée, Mali, Maroc, Nouvelle-Zélande, Pérou, Philippines, Slovaquie, Afrique du Sud, Ouganda, États-Unis et Zimbabwe),
- huit pays ont créé des comptes satellites pour ISBL conformément au *Manuel*, et au moins trois (Belgique, Canada et États-Unis) ont opéré des mises à jour.

### Premières conclusions

Les premières conclusions de six sur les huit pays déclarants (Australie, Belgique, Canada, France, Japon, et États-Unis) ont été examinées et elles se sont révélées fort instructives. Elles montrent notamment que:

- la contribution en termes de PIB du secteur des ISBL est 2,3 à 6,2 fois plus importante que celle des ISBLSM, et, avec 5,7 %, celle-ci excède celle des services publics et des industries du bâtiment dans ces mêmes pays,
- la part moyenne des ISBL dans la masse salariale dans ces pays, 7,2 %, dépasse celle des services publics, des secteurs des banques et des assurances, du bâtiment et des transports,

- les ISBL ont une plus forte intensité de main d'œuvre que les entreprises non financières; elles consacrent en effet une partie nettement supérieure de leurs dépenses de fonctionnement à la main-d'œuvre par rapport aux entreprises non financières (57 % contre 31 %),
- dans les quatre pays disposant de données historiques (États-Unis, Belgique, Japon, et Canada), la contribution moyenne des ISBL au PIB a augmenté récemment pour atteindre près de deux fois le taux de croissance du PIB global (6,4 % contre 3,3 %),
- dans le domaine caritatif, les contributions volontaires en termes de temps consacré ont largement dépassé la valeur des contributions pécuniaires (66 % contre 34 %).

Ces conclusions notamment permettent aux décideurs politiques de bien mieux prendre en compte les ISBL dans leurs délibérations politiques et de mieux présenter ces importantes institutions aux médias, aux chercheurs ainsi qu'au grand public.

Pour de plus amples informations sur le *Manuel* et sur les étapes de son application, veuillez contacter [UNHandbook@jhu.edu](mailto:UNHandbook@jhu.edu), ou visiter le site [www.jhu.edu/ccss/unhandbook](http://www.jhu.edu/ccss/unhandbook).

---

## COMPRENDRE LES COMPTES NATIONAUX – UN MANUEL POUR LES ETUDIANTS

### Informations de l'OCDE

L'OCDE vient de publier un manuel de comptabilité nationale, *Understanding National Accounts*. Les principaux auteurs, François Lequiller et Derek Blades, ont tout deux dirigé la division des comptes nationaux de l'OCDE.

Ce manuel s'adresse principalement aux étudiants en macroéconomie, c'est-à-dire aux futurs utilisateurs des comptes nationaux. Il est également idéal pour former les nouvelles

recrues des départements de comptes nationaux.

Cet ouvrage présente quelques originalités. Tout d'abord, les auteurs se sont efforcés de répondre aux questions des utilisateurs en conservant la rigueur conceptuelle et statistique qui s'impose tout en employant un langage, dans la mesure du possible, qui permette aux non-spécialistes de mieux comprendre la «religion des comptes nationaux». Chaque chapitre commence par

une introduction portant sur des déclarations économiques ou des recommandations politiques de l'OCDE; le chapitre explique la définition des variables utilisées dans ces analyses économiques ainsi que leur limite. Le manuel présente également un nombre non négligeable d'exemples concrets, illustrés par les données des différents pays de l'OCDE.

Dans le droit fil de leur approche pratique, les auteurs ont décidé de conclure chaque chapitre par une synthèse des points essentiels et par plusieurs exercices dont les réponses seront disponibles sur les pages Internet consacrées au manuel. Celui-ci est à jour puisqu'il présente d'ores et déjà au lecteur la nouvelle version du SCN prévue pour 2008. En outre, il accorde une importance particulière aux comparaisons internationales et trois chapitres spéciaux sont réservés aux États-Unis, à la Chine et à l'Inde. Si le cas américain est crucial pour obtenir des données complètes sur les comptes nationaux, l'ouvrage présente, pour la première fois, une description bien structurée des données

chinoises et indiennes particulièrement utiles pour les spécialistes dans ce domaine.

Outre ces chapitres spéciaux, le livre comporte de nombreux encadrements sur des questions spécifiques liées à la comptabilité nationale telles que la description des sources. L'ouvrage permet de comprendre les quantités colossales de données attribuées aux comptes nationaux. Ainsi, il apparaît que les comptes nationaux ne correspondent pas uniquement au PIB mais aussi aux comptes des ménages, aux comptes publics, aux comptes financiers, aux bilans etc. Enfin, ce manuel est un des premiers livres électroniques (e-book) de l'OCDE. Il est disponible en version imprimée comme en version électronique à l'adresse: <http://www.oecdbookshop.org/oecd/display.asp?CID=&LANG=EN&SF1=DI&ST1=5L9VCJGSD7LR>. La plupart des tableaux de la version électronique disposent d'un «Statlink» aboutissant sur un fichier Excel dans lequel le lecteur trouvera plus de données que dans la version imprimée.

---

## REUNIONS ET SEMINAIRES

19-21 décembre 2006: atelier régional de la CESAO sur les comptes nationaux, Caire, Égypte.

19-23 mars 2007: cinquième réunion du Groupe consultatif d'experts de la compatibilité nationale, Addis Abeba, Éthiopie.

29-30 mars 2007: réunion de l'Équipe spéciale des statistiques financières, Genève, Suisse.

2<sup>ème</sup> trimestre 2007: réunion du groupe de travail intersecrétariats sur les statistiques des prix; date et lieu à préciser.

16-20 avril 2007: réunion du groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales, New York, États-Unis (à confirmer).

17-19 avril 2007: réunion de l'Équipe spéciale des statistiques sur les flux commerciaux internationaux, sous les auspices de la FAO, Rome, Italie.

Avril 2007: réunions du groupe de Canberra II et du Groupe des experts nationaux sur les indicateurs de la science et de la technologie (GENIST); date et lieu à préciser.

25-27 avril 2007: atelier CEE-ONU pour les pays d'Asie centrale sur la mesure de l'économie non observée, Bichkek, Kirghizistan.

---

---

### Note de la rédaction

Le bulletin *SNA News and Notes* est un service d'information semestriel de l'ISWGNA fourni par la Division de statistique des Nations unies (DSNU). Il ne reflète pas nécessairement la position officielle des membres ou de certains membres de l'ISWGNA (Union européenne, FMI, OCDE, Nations unies et Banque mondiale).

*SNA News and Notes* est publié en quatre langues (anglais, français, russe et espagnol) et est disponible sur Internet à l'adresse suivante:

**<http://unstats.un.org/unsd/nationalaccount/snanews.htm>**.

Le SCN 1993, doté d'un outil de recherche, d'un glossaire de la comptabilité nationale et de différents manuels dans le domaine des comptes nationaux, ainsi que les activités et les comptes rendus de l'ISWGNA peuvent être consultés sur Internet à l'adresse suivante:

**<http://unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp>**.

Toute correspondance, et notamment toute demande d'abonnement gratuit, doit être envoyée à l'adresse suivante: DSNU, Bureau DC2-1520, New York, NY 10017; tél.: +1-212-963-4859, fax: +1-212-963-1374, e-mail: [sna@un.org](mailto:sna@un.org).

---